

DOCUMENTS A FOURNIR

 Pour que votre dossier soit traité rapidement, il doit être complet.

POUR UN RENOUELEMENT :

- Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus à votre nom (sauf si vous êtes ancien combattant ou veuve de guerre) ou le dernier avis d'imposition du foyer fiscal auquel vous êtes rattaché.e. Votre nom, le revenu fiscal de référence et le nombre de parts doivent apparaître clairement.
- RIB (relevé d'identité bancaire) au format BIC IBAN d'un compte bancaire établi en France.
Les RIB de livret A ne sont pas acceptés pour le forfait Améthyste.
- Copie d'une pièce d'identité : carte d'identité, passeport de l'Union Européenne, titre de séjour en cours de validité
- Si vous avez déménagé : un justificatif de domicile récent
- Si vous avez déjà bénéficié de l'allocation chèque taxi : justificatifs des dépenses réalisées avec l'allocation chèque taxi

POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE :

Documents obligatoires pour tous :

- Copie de votre carte Navigo mois/semaine (avec photo) en cours de validité, si vous souhaitez un forfait Améthyste. L'identité figurant sur votre carte Navigo doit être exactement la même que celle figurant sur votre pièce d'identité.
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport de l'Union Européenne, titre de séjour en cours de validité)
- Copie du dernier avis d'imposition à vos nom et prénom (sauf si vous êtes ancien combattant ou veuve de guerre) ou le dernier avis d'imposition du foyer fiscal auquel vous êtes rattaché.e. Votre nom, votre prénom, le revenu fiscal de référence et le nombre de parts doivent apparaître clairement sur l'avis d'imposition.
- Copie d'un justificatif récent de domicile (quittance de loyer, facture EDF...) ou Déclaration d'hébergement écrite et signée par la personne ou la structure qui vous héberge précisant le début de votre hébergement, avec la copie de son justificatif d'identité et d'un justificatif récent de domicile.
- RIB (relevé d'identité bancaire) au format BIC IBAN. **Les RIB de livret A ne sont pas acceptés pour le forfait Améthyste.**
- Attestation de CSS (Complémentaire Santé Solidaire) si vous en bénéficiez

Documents obligatoires selon votre situation :

- **Si vous êtes sous protection juridique :** copie de l'ordonnance de jugement de tutelle ou curatelle
- **Si vous avez 60 ans et plus :** Justificatif de pension de retraite ou de qualité de retraité.e
ou Justificatif d'allocations chômage ou d'ASPA
- **Si vous avez 65 ans et plus, et êtes reconnu.e ancien combattant ou veuve de guerre :**
 - Anciens combattants : copie recto-verso de la carte de combattant émanant de l'ONAC
 - Veuves de guerre : copie de l'extrait du brevet de pension de veuve de guerre
- **Si vous avez moins de 60 ans :**
Si vous recevez une pension d'invalidité ou une rente pour accident du travail ou maladie professionnelle :
 - Copie de la notification de décision du versement de la pension d'invalidité versée par le régime de protection sociale du demandeur (sécurité sociale ou régime particulier)Ou Copie de la notification attestant le taux d'incapacité au travail
Ou Justificatif de paiement de la pension ou rente

Si vous êtes titulaire d'une allocation adulte handicapé (AAH) :

- Justificatif récent du versement de l'AAH par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- Et si vous travaillez :
-
- vos 3 derniers bulletins de salaire délivrés par l'employeur ou le Directeur de l'ESAT